



CELTIQUES
H A N D B A L L
M O N T R É A L

Autorisation des parents pour filmer, photographier ou interviewer leur enfant.

Chers parents,

Tout au long de l'année sportive, nous sommes souvent sollicités par les médias, le Club Celtique, la fédération québécoise de handball et par différents organismes pour photographier des enfants en action, les filmer ou les interviewer, soit pour un article ou une publication sur le site web du club Celtique.

Afin d'être en mesure de répondre plus adéquatement à ces différentes demandes, nous vous demandons de signer cette autorisation valable pour l'année sportive 2007-2008.

Merci de votre collaboration,

Julie Hébert

Présidente club Celtique de Montréal

✂------(Coupon-réponse)-----

**Autorisation des parents pour filmer, photographier ou interviewer un enfant
Année sportive 2007-2008**

Nom et prénom de votre enfant (en lettres moulées)

Équipe

Nom de l'autorité parentale (en lettres moulées)

J'accorde, par la présente, l'autorisation de photographier, filmer ou interviewer mon enfant. *

*** Cette autorisation est valable pour toute l'année sportive 2007-2008. De plus, je renonce à toute rémunération et à toute réclamation contre le club Celtique, la FQHO et l'organisme concerné.**

Signature de l'autorité parentale

Date

Je refuse, d'accorder cette autorisation

Signature de l'autorité parentale

Date